

ont remarquablement bien manœuvré face à la guerre du Golfe. Seulement, leur forme d'*imperium* n'est pas celle des États-Unis, ni de la France, ni de la Grande-Bretagne.

Nous avons dit plus haut quelques mots du cas allemand. Si l'Allemagne semblait, jusqu'en février 1991, jouer un rôle effacé, c'est qu'elle avait d'autres choses à faire : absorber et reconstruire un pays de dix-huit millions d'habitants – que la politique démagogique de fusion sans transition du chancelier Kohl avait préalablement ruiné. Tandis que les États-Unis s'attelaient à la tâche, nettement plus simple, d'anéantir un autre de même taille. L'Allemagne devait par ailleurs surveiller du coin de l'œil sa future zone d'expansion, où l'URSS, contre un vote favorable du Conseil de sécurité, avait obtenu quarante voix de la part de George Bush. Elle devait, enfin, ne pas se couper du flanc sud de sa zone d'influence traditionnelle, l'ex-Empire ottoman, dont la France était en principe chargée. Nous essaierons plus loin de comprendre pourquoi le « ministère européen des Affaires africaines et moyen-orientales », la République française, a déçu les intérêts de l'Europe. Mais tournons-nous d'abord vers le Japon où j'ai eu la chance, expérience fort instructive, de passer la moitié de l'automne 1990, période de la marche à la guerre.

En septembre-octobre 1990, les deux quoti-

diens de la presse japonaise en langue anglaise construisaient leur une en trois rubriques : le débat sur le caractère religieux du sacre de l'empereur, la guerre du Golfe et la crise du riz. Le premier thème a servi de pôle de ralliement à tous ceux (syndicalistes, féministes, écologistes) qui refusaient l'amendement constitutionnel, proposé par le Premier ministre Kaifu, qui aurait autorisé le Japon à intervenir militairement dans le Golfe. Après un mois de bataille acharnée, la question fut réglée en deux jours quand, de manière sans doute coordonnée, tous les pays de la zone de coprosperité japonaise, Corée du Sud, Corée du Nord, Chine (les deux), Indonésie, Malaisie, déclarèrent qu'il serait « regrettable » que le Japon revienne sur la scène internationale dans le rôle de puissance militaire. Aussitôt, les caciques du parti au pouvoir, le PLD, firent comprendre à M. Kaifu qu'il serait stupide de perdre l'amitié de nos chers clients pour une si mince affaire...

Restait la question de la participation financière à la guerre, et la « crise du riz ». Sous ce titre était visée l'ultime offensive des États-Unis pour percer le mur du protectionnisme agricole japonais dans la phase finale de l'Uruguay Round aux négociations commerciales du Gatt³⁴. Le Japon – comme la Corée du Sud et bien plus que l'Europe – avait en effet choisi, après la guerre, de garantir son indépendance

alimentaire par un soutien sans faille à l'agriculture familiale. Ce système – le prix du riz au Japon est dix fois supérieur au cours mondial – garantit au plus modeste riziculteur un revenu non négligeable – et presque tout ancien salarié peut redevenir riziculteur. Résultat : malgré la faiblesse notoire de son État-providence, le Japon reste un pays presque aussi égalitaire que la Suède. Cet État-providence rizicole aurait été purement et simplement démantelé si le Japon avait cédé aux exigences de l'administration Bush.

Qu'on se rappelle la situation en octobre 1990. L'administration américaine était alors aux abois, ne pouvant littéralement plus boucler son budget annuel, au point de mettre au chômage technique ses gardiens de musées et de parcs nationaux. Or, par l'achat des bons du Trésor fédéraux, le Japon assurait les fins de mois de cette même administration, devenue insolvable. Il fallait absolument « acheter quelque chose » aux Américains, alors que le Japon était bien plus compétitif que les États-Unis sur toutes les productions industrielles, sauf l'aéronautique. Et voici que les États-Unis leur proposaient un choix : acheter leur riz ou payer une armée chargée de défendre leurs « intérêts communs » dans le Golfe.

Situation, à bien y réfléchir, hallucinante. L'ancien vainqueur, l'ancien maître du monde,

se retrouvait dans la position ridicule d'un pays exportateur de matières premières cherchant à brader sa marchandise pour payer ses importations de haute technologie, ou des barbares faisant le siège du sénat romain pour lui louer des légions de mercenaires sous prétexte de défendre l'Empire contre d'autres barbares plus lointains. Ou, plus exactement, de ces *condottieri* de la pré-Renaissance italienne louant aux riches cités bourgeoises de grandes compagnies de mercenaires pour compléter leurs milices.

En décembre, le Japon choisit de refuser le riz, et de prendre à gage les mercenaires : ce fut l'échec de l'Uruguay Round au Gatt. En février 1991, il fut précisé que le budget des mercenaires (9 milliards de dollars) serait déduit du budget de la milice japonaise. Rien ne devait être soustrait aux armes véritables de la puissance japonaise : celles de la finance et de la technologie.

CONDOTTIERI OU GENDARMES ?

Voici donc la première forme du monnayage de la puissance militaire des États-Unis : la vente forcée de mercenaires. Ce n'est pas négligeable. On peut en effet analyser les dépenses militaires des États-Unis dans le Golfe (estimées à 500 millions de dollars par jour) comme une pure exportation : les armes et les hommes, leurs

munitions et leurs boîtes de conserve sont des productions intérieures aux États-Unis – il faut cependant en défalquer les importations nécessaires : on dit qu'un tiers de l'électronique embarquée par les « armes intelligentes » américaines serait à base de microprocesseurs japonais. Pour autant que le coût en soit payé par des étrangers, il s'agit bel et bien d'exportations de biens et services, au même titre que les ventes de Boeing 747 au Japon ou que les rapatriements des revenus de travailleurs portugais émigrés en Allemagne. Or, les États-Unis auront obtenu de leurs bailleurs de fonds 41 milliards de dollars pour la location de ce service mercenaire – dont 9 milliards du Japon, 5 de l'Allemagne, 15 de l'Arabie Saoudite et 12 du Koweït ; soit quatre-vingt-deux jours de combat, mais surtout... entre quatre et huit mois de déficit commercial³⁵!

Entendons-nous bien. Je ne dis pas que les États-Unis s'appêtent à équilibrer en permanence leur balance des paiements par la vente forcée de leurs mercenaires aux pays excédentaires. Je dis que cette vente peut, à l'avenir, demeurer une part non négligeable de leurs revenus annuels. Et, dans ces conditions, les États-Unis ont intérêt à ce que, dans un monde où croissent irréversiblement les tensions autour des îlots de richesse, les tensions soient réglées par la force plutôt que par la négociation. Je dis

aussi que, comme tout *condottiere* soucieux de son avenir, les États-Unis vont chercher à louer « forfaitairement » – à l'année, et sur bail tacitement reconductible – leurs armées aux riches cités dépourvues de leurs propres moyens de défense³⁶. Je dis même qu'ils vont chercher à faire officialiser, institutionnaliser ce rôle, et à s'assurer des avantages permanents sur leurs bailleurs de fonds du fait de ce « monopole de la violence légitime ». De *condottieri*, ils vont chercher à se faire « gendarmes du monde ».

Gendarme ou *condottiere*, ce n'est pas la même chose. Le gendarme est un fonctionnaire, payé en permanence. Certes, il est souhaitable pour le budget de la gendarmerie que l'insécurité se maintienne à un niveau qui justifie les dépenses qui lui sont consacrées. Surtout, il est indispensable que la gendarmerie observe en permanence les formes légales qui consacrent la légitimité de ses forces armées, que ses interventions restent dans le strict domaine de la loi et du maintien de l'ordre tels que définis par quelque législateur, et sous l'autorité d'un exécutif lui transférant des ressources à partir de quelque ministère du Budget.

D'où l'importance prêtée à l'Onu et au Conseil de sécurité par les États-Unis au cours des six premiers mois de la crise, jusqu'à la résolution 678, et même un peu après. L'Onu, ce « machin » auquel les États-Unis de Reagan

rechignaient, il y a peu, à payer ses cotisations, se voyait en effet reconnaître le statut de corps législatif chargé de voter le budget de la gendarmerie mondiale. Le Bouclier du désert devait apparaître comme une stricte opération de police intérieure à la planète.

Tout autre est le statut du *condottiere*. Lui doit susciter les désordres qu'il est censé combattre : c'est son gagne-pain. Pompier incendiaire, toujours à la limite du racket, il a partie liée avec les autres *condottieri*, avec les grandes compagnies de brigands sans employeur, qui servent de prétexte à ses propres services. Un gang qui se rend, un ennemi de l'ordre qui capitule, c'est une catastrophe pour le mercenaire. D'où la panique qui a saisi l'administration Bush, dans la folle semaine du 15 au 23 février, quand le bandit Saddam a menacé de se rendre aux objurgations de l'Union soviétique, ancienne grande puissance cherchant à se remettre en selle avec le rôle du « ministère des Humiliés et des Déshérités » par l'inévitable entremise de l'Iran. J'ai dit plus haut en quoi cette reddition prenait la figure d'un scénario catastrophe, encore n'ai-je pas tout dit. Si l'Irak, selon le propre discours de l'état-major américain, était déjà au bord de l'effondrement, il n'y avait rien de catastrophique à laisser rentrer, dans un pays en ruine, son armée démantibulée. Rien... sauf pour le *condottiere* chargé de lui donner l'assaut !

D'où l'abandon de toute référence sérieuse au Conseil de sécurité, au droit, à la libération du Koweït. Embauchée pour quatre-vingt-deux jours, la grande compagnie de George Bush exigea de mener à terme son contrat³⁷.

Condottiere ou gendarme : les deux faces de la puissance des États-Unis à l'aube du XXI^e siècle resteront longtemps indiscernables. Les États-Unis joueront en permanence et en alternance le travail à forfait et le contrat à objectif limité ; ils essaieront constamment d'impulser aux rapports internationaux un style nécessitant le recours à la force ; ils tenteront toujours, et toujours en vain, de légitimer, de pérenniser cette nécessité³⁸. « L'intifada généralisée » à l'ensemble du monde arabe, voire du monde islamique, par quoi risque de se solder la « victoire de l'Occident » dans la deuxième guerre du Golfe, est donc, dans tous les cas de figure, pain béni pour les États-Unis. Tout est même déjà prêt pour une troisième guerre du Golfe – Turquie-Iran-Syrie-restes de l'Irak, sans compter les Kurdes, Israël, j'en passe et de pires –, et l'armée américaine est déjà sur place. Il ne lui reste plus qu'à choisir ses futurs employeurs et ses futurs ennemis.

UN MONDE MULTIPOLAIRE

Plus sérieuse est la question, la seule, suivante : quel degré de domination géopolitique ce rôle irremplaçable de *condottiere* ou de gendarme pourra-t-il finalement assurer aux États-Unis ? Certainement pas l'hégémonie mondiale, la direction indiscutée des affaires du monde qu'ils exerçaient encore vingt ans auparavant. À l'aube du XXI^e siècle, le monde est « multipolaire », durablement.

Encore faut-il s'entendre sur ce terme. Le « scénario multipolaire » fut évoqué dès le début des années soixante-dix par les spécialistes les plus sensibles au début du déclin de l'empire américain. Mais il s'agissait alors d'une multipolarité purement géographique : aux États-Unis, les Amériques et le Moyen-Orient ; à l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique ; au Japon, l'Asie de l'Est. Le vaste « centre mou » du monde (pays « socialistes » déjà économiquement vaincus, sous-continent indien) serait probablement disputé entre l'Europe allemande et le Japon. Ce schéma reste valable, mais nous venons de voir s'y superposer une autre multipolarité, fonctionnelle celle-là : au Japon et à l'Allemagne, la domination technologique et commerciale – avec de beaux restes pour les États-Unis ; aux États-Unis, la domination militaire. La question qui nous intéresse ici est la suivante : la

puissance du « ministère mondial de la Gendarmerie » va-t-elle permettre au *condottiere* américain, au-delà du salaire de son mercenariat, de déplacer les limites de son orbite géographique, voire de peser sur les règles du jeu économique mondial lui-même ?

La métaphore du modèle italien qui nous a servi de guide ne nous éclaire pas vraiment. Certes, à la Renaissance, des villes-États italiennes ont pu tomber, transitoirement, sous la coupe d'un *condottiere* ambitieux, de serviteur devenu le maître. Mais, au début du XVI^e siècle, les grands centres de l'économie-monde, Pise, Gênes, Florence et Venise, sont restés sous le contrôle de leurs élites capitalistes, et les Médicis, tyrans de Florence, étaient d'abord des banquiers. Surtout, l'ordre mondial a toujours été mis en forme par ces puissances économiques : « Au loin, dit Fernand Braudel, seuls comptent les marchands³⁹. » Même la puissance strictement militaire de l'Espagne ne lui a pas épargné de tomber, avec toutes ses colonies américaines, sous la coupe de Gênes, puis d'Anvers et d'Amsterdam⁴⁰.

D'ores et déjà, nous l'avons vu, la marche à la guerre s'est soldée par un échec américain devant le Japon et l'Europe sur le front du Gatt. Des scénarios de revanche ne sont certes pas à exclure – un nouveau round de négociations commerciales où les États-Unis joueraient du

chantage explicite à la force –, mais on ne voit guère par quelle médiation le rapport de force militaire en faveur des États-Unis pourrait se convertir en avantage économique. Il est facile d'occuper la Grenade ou Panama, plus difficile d'écraser l'Irak, on ne voit pas quelle politique de la canonnière pourrait ouvrir le marché japonais du riz⁴¹. Régionalement, toutefois, le déplacement est net. On devine que les marchés d'Arabie seront mieux disposés aux exportations militaires américaines, mais il n'est pas sûr qu'ils soient interdits aux exportations civiles japonaises ou allemandes⁴². Par ailleurs, à travers la Turquie, les États-Unis pourront enfoncer un coin entre l'Europe et son flanc sud-est.

Encore une fois, c'est probablement dans les troubles venus du Sud – et du méga-Irak que peut devenir la Communauté des États indépendants en décomposition – qu'il faudra sans doute attendre de nouvelles opportunités de « contrats » pour les États-Unis : sanctions contre les mauvais payeurs, exécution des puissances ascendantes, etc. À nouveau le gendarme ou le *condottiere*, pas vraiment l'hégémonie ! Et pas non plus le nouvel ordre du droit international.

Rien ne traduit mieux le déclin américain que la dissymétrie des trois sous-systèmes géographiques de l'économie mondiale. On a dit : les Amériques aux États-Unis, l'Asie-Pacifique au

Japon, l'ouest de l'Eurasie et l'Afrique à l'Europe sous hégémonie allemande... Comme l'Empire romain finissant, l'empire du Nord s'organise en triarchie, chaque pôle contrôlant une partie du monde développé, et une partie de la frontière et des marches barbares. Mais il saute aux yeux que le partage est fort inégal. La part échue au Japon, c'est en fait la moitié du monde ! Et la part européenne est nettement plus prometteuse que la part américaine. Il y a bien le richissime apanage moyen-oriental des États-Unis, mais sa valeur repose sur celle du pétrole ; or, il n'est pas prouvé que le pétrole reste la base du développement capitaliste...

Mais la dissymétrie qualitative est encore plus profonde. La sphère allemande et la sphère japonaise ont en gros la même structure concentrique d'économie-monde. Au centre, un ou des pays régis par le modèle économique le plus performant : en l'occurrence quelque modèle de kalmarisme, d'implication négociée des salariés dans la lutte permanente pour la qualité et la productivité. Sur une première périphérie, des pays socialement et techniquement moins avancés, plus proches de l'ancien modèle fordien. Sur une seconde périphérie, des pays néo-tayloriens à la main-d'œuvre encore moins qualifiée, encore plus corvéable et « flexible⁴³ ». Et, au-delà, d'immenses réservoirs de main-d'œuvre à bas prix où se risquent déjà la sous-traitance pour les